

### En résumé

Construire sa stratégie, manager les ressources humaines, piloter son entreprise, être garant des droits et devoirs de ses collaborateurs : pour assurer ses missions le dirigeant doit acquérir les compétences et les outils pour gérer et développer son entreprise.

### Objectifs :

- Elaborer et mettre en oeuvre sa stratégie d'entreprise.
- Connaître les obligations légales et responsabilités du/de la dirigeant(e).
- Manager, animer et fédérer ses équipes.
- S'approprier les clés permettant d'anticiper et prendre les bonnes décisions et améliorer la performance de son entreprise.

### Prérequis :

Se référer aux prérequis des formations concernées par ce cycle.

### Participants :

- Chef d'entreprise, responsable de sites et de centre de profits.
- Dirigeant TPE/PME

## 3 177 €

Ce prix est net de taxe et intègre une remise de 10 % pour la totalité du cycle de formation



9 jours soit 63 heures Démarrage à tout moment de l'année selon les planifications des modules presentis.



# Moyens pédagogiques et d'encadrement

## Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

## Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

## Accompagnement

Chaque stagiaire bénéficiera d'un accompagnement personnalisé afin d'adapter, si nécessaire, le cycle de formation à ses besoins spécifiques en développement de compétences dans un objectif de professionnalisation.

## Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

# Modules obligatoires

## Construire sa stratégie d'entreprise

— 2 jours soit 14 heures

## Manager des managers

— 3 jours soit 21 heures

## Assurer le pilotage financier de l'entreprise

— 1 jour soit 7 heures

## L'essentiel du droit du travail pour dirigeant et manager

— 2 jours, soit 14 heures

## Chef d'entreprise : la responsabilité civile et pénale

— 1 jour soit 7 heures



### En résumé

Dans un contexte économique incertain, les dirigeants de PME-PMI doivent assurer la pérennité et la réussite de leur entreprise.

A travers une formation action, découvrez les méthodes et les outils pratiques permettant non seulement de définir la stratégie la mieux adaptée au développement de votre entreprise, mais aussi de construire concrètement une mise en œuvre réussie.

### Objectifs :

Construire sa stratégie d'entreprise.

Mettre en oeuvre sa stratégie : plan d'action et indicateurs de suivi.

### Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

### Participants :

Dirigeant PME-PMI.

### Effectifs :

L'effectif maximum est de 10 participants.

### Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé dans la stratégie d'entreprise.

Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

### Le contenu

#### 1. Les fondamentaux de la stratégie

Le concept, les principes de stratégie et les points clés.

Comment construire des stratégies performantes et en contrôler les faisabilités.

Intégrer le jeu des concurrents.

#### 2. L'analyse de l'environnement

Comprendre son environnement, ses enjeux et ses évolutions.

La segmentation et les outils les plus efficaces (Abell, Porter,...).

**800 €**  
Net de taxe par personne

---

G2 STRATENTRE 09-E24

---

  
2 jours soit 14 heures

---

  
Appartient au(x) cycle(s) :  
Cycle Dirigeant

**Dates et villes**

Grenoble - 04 76 28 29 28

- mer 01 oct 2025, mer 08 oct 2025



### 3. Le diagnostic stratégique

Etablir un diagnostic stratégique précis (BCG, McKinsey, Porter..).

### 4. La formulation stratégique

Choisir les bons domaines d'activités stratégiques.

Construire des stratégies réalistes et gagnantes.

Anticiper et intégrer les stratégies des concurrents.

### 5. Le contrôle des cohérences et la décision du dirigeant

Contrôler les faisabilités opérationnelles et les cohérences.

Apprécier les risques et la réversibilité des stratégies envisagées.

### 6. Construire et mettre en place la mise en oeuvre globale

Concevoir et mettre en oeuvre les plans d'actions.

Mettre en place des indicateurs de suivi simples et opérationnels.

## Méthodes, moyens et suivi

#### Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Présentation et transfert des outils correspondants.

Exercices, exemples et illustrations (en PME-PMI).

Travail en inter session.

Mise en oeuvre individuelle par chaque participant sur son domaine d'activité et son projet.

#### Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

#### Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

#### Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation, n'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.



### Objectifs :

- Développer ses compétences pour manager des managers.
- Porter la stratégie d'entreprise et la décliner.
- Gérer les situations complexes.
- Conduire le changement.

### Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

### Participants :

Manager de managers, membre de CODIR, membre de COPIL.

### Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 participants.

### Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé dans le management et les ressources humaines.  
Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

## Le contenu

### 1. Se positionner en manager

- Les grandes missions du Manager.
- L'identification de son rôle en lien avec les valeurs de l'entreprise.
- Ses champs de responsabilité.
- Identifier les différents styles de management.
- Connaître son style de management.
- Identifier les facteurs constitutifs du leadership et ceux qui doivent être développés.

### 2. Porter la stratégie d'entreprise

- Rendre la stratégie d'entreprise accessible à ses équipes.
- Savoir rendre commun le projet d'entreprise ou du service.
- Communiquer et faire adhérer.
- Ecouter et cerner ce qui résiste et fait obstacle.

### 3. Piloter l'activité

- Définir les objectifs.
- Suivre l'activité.
- Savoir intervenir sur les écarts, les manques de résultats, les comportements inadéquats.

**1 200 €**

Net de taxe par personne

L1 MANDEMAN 17-C23



3 jours soit 21 heures



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Dirigeant

### Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- mer 04 juin 2025, mer 18 juin 2025, mer 25 juin 2025
- mer 03 déc 2025, mer 10 déc 2025, mer 17 déc 2025



## 4. Manager des managers

Animer et mobiliser les managers.  
Accompagner vers l'autonomie.  
Déléguer et responsabiliser.

## 5. Gérer les situations critiques

Recadrage : traiter une erreur, une faute.  
Prévenir et gérer les conflits.

## 6. Conduire et piloter le changement

Savoir changer de vision.  
Manager en période d'incertitude.  
Initier le changement.  
Comprendre l'impact sur les hommes.  
Lever les résistances au changement.

# Méthodes, moyens et suivi

### Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.  
La formation sera réalisée avec une alternance de découvertes et d'apports (jeux, tests, réflexions, exercices). Mises en situations sur des cas d'entreprise.

### Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

### Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

### Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.



# Assurer le pilotage financier de l'entreprise

Comptabilité - Fiscalité - Gestion - Finance - 2025

## Objectifs :

- Comprendre les principes fondamentaux du pilotage financier dans le contexte des TPE/PME.
- Apprendre à établir et à gérer un budget efficace.
- Maîtriser les outils et les techniques de suivi budgétaire.
- Savoir interpréter les indicateurs financiers clés pour évaluer la performance de l'entreprise.

## Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

## Participants :

Gestionnaires, cadres et collaborateurs comptables, comptables uniques (de PME, d'unité de production, de filiale), responsables de centre de profit.

## Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

## Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé en comptabilité, gestion et finances.

Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

## Le contenu

### 1. Introduction au pilotage financier

Rôle et importance du pilotage financier dans les TPE/PME.

Les différents types de budgets et leurs utilisations.

### 2. Établissement d'un budget

Identification des revenus et des dépenses essentielles.

Prévisions financières à court et à moyen terme.

Méthodes d'allocation des ressources financières.

### 3. Suivi budgétaire

Outils et techniques pour le suivi des dépenses et des revenus.

Analyse des écarts entre les prévisions et les réalisations.

Actions correctives et ajustements budgétaires.

**360 €**  
Net de taxe par personne

---

J3 PILFI 23-B24

---

  
1 jour soit 7 heures

---

  
Appartient au(x) cycle(s) :  
Cycle Dirigeant

**Dates et villes**

Grenoble - 04 76 28 29 28

- ven 13 juin 2025



## 4. Indicateurs financiers clés

Interprétation des principaux ratios financiers

Analyse de la rentabilité, de la liquidité et de la solvabilité de l'entreprise.

Utilisation des indicateurs pour la prise de décisions stratégiques.

## 5. Récapitulatif et conclusion

Résumé des principaux points abordés.

Réponses aux questions finales des participants.

Remise de documents de référence et de ressources complémentaires.

Cette séquence permettra aux participants de couvrir tous les aspects essentiels du pilotage financier et de l'approche budgétaire dans le cadre d'une journée de formation intensive.

## Méthodes, moyens et suivi

### Méthode pédagogique et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Nombreux exercices pratiques et études de cas.

La formation sera animée par des experts en finance et sera basée sur une approche interactive comprenant des présentations, des études de cas et des exercices pratiques. Les participants auront également l'occasion de partager leurs expériences et de poser des questions tout au long de la journée.

### Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

### Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

### Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Dans le cas où vous mobilisez votre CPF (Compte Personnel de Formation) pour financer cette formation, l'inscription est possible jusqu'à 15 jours avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.



# L'essentiel du droit du travail pour dirigeant et manager

Management - Gestion de projets - 2025

## Objectifs :

Manager vos collaborateur(trice)s dans le respect du droit du travail.  
Connaître vos obligations, mais également les possibilités de souplesse qui vous sont offertes.

## Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

## Participants :

Dirigeant(e), manager, responsable des ressources humaines.

## Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 participants.

## Intervenants :

Cette formation est animée par un formateur consultant juriste et expert en droit du travail.

## Le contenu

### 1. L'embauche d'un collaborateur

Choisir le bon contrat : CDI/CDD/intérim, quels motifs de recours ? Quelle durée ?

Quels risques ?

Insérer les clauses utiles dans le contrat de travail : clause de mobilité, de non-concurrence, d'objectifs,...

Suivre la période d'essai : durée, renouvellement, préavis de rupture.

**770 €**  
Net de taxe par personne

---

L1 DROITRVMAN 19-F24

---

  
2 jours, soit 14 heures

---

  
Appartient au(x) cycle(s) :  
Cycle Dirigeant

**Dates et villes**

Grenoble - 04 76 28 29 28

- lun 19 mai 2025, mar 20 mai 2025
- lun 13 oct 2025, mar 14 oct 2025



## 2. Manager au quotidien en intégrant le droit du travail

Organiser le temps de travail de ses collaborateurs : obligation de contrôle, durées minimum et maximum, repos, heure supplémentaires et complémentaires, horaires, forfaits-jours, possibilités de souplesse.

Organiser les congés payés : acquisition, prise des congés, congés de fractionnement, report.

Faire face aux difficultés de santé d'un collaborateur : maladie, préconisations du médecin du travail, inaptitude.

Comprendre sa responsabilité de manager en matière d'hygiène et de sécurité.

Modifier les conditions de travail / le contrat de travail : ce qui suppose l'accord du salarié, ce qui peut lui être imposé.

Sanctionner un collaborateur : fautes susceptibles de sanction, les différentes sanctions, la procédure disciplinaire.

Comprendre les notions de harcèlement et de discrimination.

## 3. Gérer le départ d'un collaborateur

Gérer une démission, un abandon de poste, une demande de rupture conventionnelle, une prise d'acte.

Licencier un collaborateur (pour insuffisance professionnelle ou faute disciplinaire).

## 4. Prendre en compte vos collaborateurs représentants du personnel

Comprendre les rôles des différents représentants du personnel (CSE / syndicats dans l'entreprise).

Respecter leurs modalités d'intervention, connaître leurs obligations.

Manager au quotidien un représentant du personnel : protection, heures de délégation, objectifs, évaluation, rémunération.

Gérer des situations complexes pouvant concerner son équipe : enquêtes de représentants du personnel, inspection, droits d'alerte.



# Méthodes, moyens et suivi

## Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés. Alternance d'apports théoriques et d'ateliers pratiques (exercices, mises en situation, quizz).

## Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur. Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

## Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

## Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

## Partenaires



# Chef d'entreprise : la responsabilité civile et pénale

Direction d'entreprise - 2025

## Objectifs :

- Connaître les risques encourus par les dirigeants.
- Comprendre les mécanismes d'engagement, de responsabilité et d'anticipation.
- Appréhender les risques juridiques encourus en cas d'infraction aux dispositions du Code du travail.

## Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

## Participants :

Dirigeant TPE / PME-PMI.

## Effectifs :

L'effectif maximum est de 10 participants.

## Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur juriste spécialisé en droit social et droit pénal.  
Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

## Le contenu

### 1. La responsabilité civile : contractuelle ou délictuelle

La responsabilité civile du chef d'entreprise : l'étendue du risque à l'égard des associés et à l'égard des tiers.

La mise en oeuvre de la responsabilité civile des dirigeants.

### 2. La responsabilité pénale du dirigeant : les principaux cas de mise en cause

Abus de biens sociaux.

Défaut d'établissement de comptes sociaux.

Infractions commises par les salariés.

Infractions au droit du travail ou de la Sécurité Sociale.

Pratiques commerciales déloyales.

Environnement et pollution.

La mise en cause de la responsabilité pénale des dirigeants.

Les sanctions encourues.

**400 €**

Net de taxe par personne

G2 RESPCIVPEN 09-E24



1 jour soit 7 heures



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Dirigeant

## Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- ven 10 oct 2025



### 3. La responsabilité fiscale du dirigeant

Les principaux risques.

L'exercice de l'action en responsabilité.

### 4. La responsabilité du dirigeant d'une entreprise en difficulté

Les obligations du dirigeant.

La responsabilité pour insuffisance d'actif.

La sanction des manquements.

### 5. Limiter les risques de mise en cause de la responsabilité

La prévention des risques.

Mettre en place des délégations de pouvoirs efficaces.

L'assurance responsabilité civile du dirigeant et les exclusions de garantie.

Les précautions à prendre lors de la souscription du contrat.

La prescription : extinction de la responsabilité.

## Méthodes, moyens et suivi

#### Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Apports théoriques illustrés par de nombreux exercices ou cas pratiques. Possibilité de travailler sur les cas apportés par les participants.

#### Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

#### Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

#### Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

